

ISSN 18118-6998



Bibliothèque Nationale du Congo

LES CAHIERS DE L'IGRAC

____**Numéro 16, Vol. 1, juin 2019**____



**Publication annuelle de l'Interdisciplinaire Groupe de
Recherche sur l'Afrique Contemporaine (IGRAC)**

Les opinions exprimées dans les différents articles sont celles de leurs auteurs et nullement des *Cahiers de l'IGRAC*.

LES CAHIERS DE L'IGRAC

____Numéro 16, Vol. 1, juin 2019____



**Publication annuelle de l'Interdisciplinaire Groupe de
Recherche sur l'Afrique Contemporaine (IGRAC)**

**PUBLICATION ANNUELLE DE L'INTERDISCIPLINAIRE GROUPE DE
RECHERCHE SUR L'AFRIQUE CONTEMPORAINE (IGRAC)**

Directeur de publication
Joachim Emmanuel GOMA-THETHET

Rédacteur en chef
Patrice MOUNDZA

Comité de rédaction

Joachim Emmanuel Goma-Thethet, Patrice Moundza, Jean-Félix Yekoka,
Joseph Zidi, Marcel Ipari, Etanislav Ngodi, Laurent Gakama, Dieudonné
Moukouamou Mouendou.

Comité scientifique

Florence Bernault, Professeur (Université Paris VII), André Patient Bokiba,
Professeur (Université Marien Ngouabi), Odile Goerg, Professeur (Université
Paris VII), Bruno Lapika Dimonfu, Professeur ordinaire
(UNIKIN /CERDAS), Kasongo Lumumba-Tukumbi, Professeur (Cornell
University), Bonaventure Maurice Mengho, Professeur (Université Marien
Ngouabi), Abraham Constant Ndinga Mbo, Professeur (Université Marien
Ngouabi), Dominique Ngoïe-Ngalla, Professeur (Université Marien
Ngouabi), Scholastique Dianzinga, Professeur (Université Marien Ngouabi),
Charles Zacharie Bowao Professeur (Université Marien Ngouabi), Virginie
Waniaka Bonguen Oyongmen, Maître de conférences (Université de Yaoundé
I), Emmanuel Banywesize Mukambilwa, Professeur ordinaire (Université de
Lubumbashi), Bamba Mamadou, Maître de conférences (Université Alasane
Ouattara, Bouaké), Hugues Mouckaga, Professeur (Université Omar Bongo
de Libreville), Jean François Owaye, Professeur (Université Omar Bongo de
Libreville), Marcel Nguimbi, Professeur (Université Marien Ngouabi),
Auguste Nsonssissa, Maître de conférences (Université Marien Ngouabi).

Adresse

Interdisciplinaire Groupe de Recherche sur l'Afrique Contemporaine
IGRAC

B P : 2 642

FLASH/UMNG, Brazzaville (République du Congo)

E-mail : igrac.congo2018@gmail.com

Tél. : + 242 05 526 70 40 / 05 532 30 91 / 05 551 89 42

S O M M A I R E

Volume 1

Éditorial	11
Articles	
<i>Histoire, Sciences politiques, Relations internationales et diplomatie</i>	
Izis Arméline NGANTSIO, L'alimentation traditionnelle des Ngangwel, peuple téké de la République du Congo de 1960 à 1990	15
Brunel B. M. MAKAYA et J. E. GOMA-THETHET, Trajectoire biographique d'un leader politique congolais : Jean Félix-Tchicaya (1903-1961)	35
Serge Rufin KAYA BILALA, La civilisation matérielle de la communauté beembe du Congo des origines à nos jours	53
Lucien NIANGUI GOMA, Le rôle des prêtres catholiques dans le développement des relations politiques et économiques entre le Portugal et le royaume Kongo (XV^e-XVII^e siècles)	83
Aristide F. MASSOUÉMA et J. E. GOMA-THETHET, Impact de l'éducation chrétienne sur les rites et croyances des Lumbu du Congo (1913-1965)	97
Roland Christian MBINDA-NZAOU, Analyse des rapports politiques du royaume du Lwangu avec le Diangala (XVII^e-XIX^e siècles)	115
Jean Félix YEKOKA, Le statut de la femme kongo saisi à travers le contrat juridique de mariage (XVII^e-XIX^e siècles)	143
N'guessan Bernard KOUAMÉ, Le processus d'industrialisation de Bouaké et ses conséquences de 1921 à 1980	165
Clotaire MESSI ME NANG, Les dynamiques historiques de la musique rap au Gabon (1990-2016)	187

Henri YENZAPA, Abraham Constant NDINGA MBO et Joachim E. GOMA-THETHET, **Les turbulences démographiques en Oubangui-Chari : cas du Bas-Mbomou de 1891 à 1960** 219

Vigny Felande MALÉLA MIANTAMA et Joachim E. GOMA-THETHET, **L'application de la Loi n° 5-2011 « portant promotion et protection des peuples autochtones du Congo » chez les Bongo de Sibiti de 2011-2014** 245

Brahima OUATTARA, **Les festivités du 14 juillet et leurs implications dans la société coloniale et postcoloniale ivoirienne : cas de Bouaké 1914-1964** 267

Didié KOUAKOU KOUADIO, **Les Français et la structure du pouvoir politique Ngban de 1893 à 1950** 289

Esther O. KOUALOU et S. DIANZINGA, **Partir aux colonies : cas du voyage de la France au Congo de 1880 à 1939** 315

Marcel IPARI, **Sur les pas du Père Émile Zimmermann : histoire de l'implantation des premières missions catholiques dans le sud-ouest du Congo de 1897 à 1930** 337

Apollinaire SÉLÉZILO, **Enjeux de l'ethnolinguistique synchronique et de l'ethnicité en République centrafricaine** 357

Mohamed ABDOU, **L'État africain face au développement paradoxal : le paradigme de la « double contingence » comme nouvelle voie de recherche** 389

N'dri Laurent KOUAKOU, **La diplomatie sud-coréenne à l'ère de la ruée vers l'Afrique (1961-2016)** 409

Fabrice NFOULÉ MBA, **Le processus de transposition et de différenciation des normes administratives coloniales en Afrique noire francophone (1959-1977)** 435

Joseph ITOUA, **La dimension spirituelle du pouvoir dans le royaume Kongo** 461

Trajectoire biographique d'un leader politique congolais : Jean Félix-Tchicaya (1903-1961)

Brunel Barnier Mérédith MAKAYA* et Joachim Emmanuel GOMA-
THETHET**

Résumé

Né le 9 novembre 1903 à Libreville, où s'étaient installés ses parents appartenant à l'ethnie vili du Moyen-Congo, Jean Félix-Tchicaya fut recueilli à Loango par son grand-père maternel, Louis Portella, à la suite de la disparition prématurée de ses deux parents. Après avoir fait ses premières classes à Loango puis à Libreville, il étudia à la prestigieuse école William Ponty du Sénégal d'où il sortit comme instituteur en 1921. Tour à tour instituteur, comptable, militaire, secrétaire, Jean Félix-Tchicaya devint parlementaire pour le compte du Moyen-Congo de 1945 à 1956. Cet article qui dresse le portrait de cette personnalité, présente en même temps la trajectoire politique de l'un des pionniers de la lutte pour l'accession de l'Afrique à la souveraineté internationale. Pour y parvenir, l'auteur s'est appuyé sur le croisement de documents provenant des archives, de la littérature historique et des enquêtes orales.

Mots clés

Leader politique, Jean Félix-Tchicaya, Moyen-Congo, Gabon, Parti Progressiste Congolais, Élections.

Abstract

Born on november 9th, 1903 in Libreville, where his parents had settled belonging to the ethnos group vili of Middle-Congo, Jean Félix-Tchicaya was welcomed in Loango by his maternal grand father, Louis Portella, after the premature disappearance of his two parents. After having made its first classes in Loango then in Libreville, he studied at the prestigious school William Ponty of Senegal from where he left as teacher in 1921. In turn teacher accountancy, soldier, secretary, Jean

* Doctorant en histoire, Laboratoire d'anthropologie et d'histoire, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (UMNG), Brazzaville (Congo).

** Maître de conférences des universités du CAMES, Laboratoire d'anthropologie et d'histoire, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (UMNG), Brazzaville (Congo).

Félix-Tchicaya became parliamentary on behalf of Middle-Congo from 1945 to 1956. This article which draws up the portrait of this personality, presents at the same time the political trajectory of one of the pionniers of the fight for the accession of Africa to international sovereignty. For that purpose, the author was interested on the crossing of documents coming from the archives, the historical literature and oral investigations.

Keywords

Political leader, Middle-Congo, Gabon, Congolese Progressist Party, Elections.

Introduction

En 1945, après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les nouvelles autorités françaises, désireuses d'appliquer les recommandations de la conférence de Brazzaville, prirent la décision de faire représenter les colonies au sein des institutions nationales. Elles appelèrent l'outre-mer à participer au pouvoir législatif. Elles autorisèrent ainsi l'élection des députés dans les territoires des deux fédérations coloniales d'Afrique. Les territoires du Moyen-Congo et du Gabon furent appelés à élire un seul député. En 1945 donc, la France accueillit pour la première fois au Palais Bourbon les représentants des territoires d'outre-mer. Les Africains furent dorénavant autorisés à participer à la vie politique de leurs territoires respectifs. C'est dans ce contexte significatif qu'apparût Jean Félix-Tchicaya. Il passa onze ans de sa vie politique au Palais Bourbon (1945-1956) au service du Moyen-Congo et de l'Afrique. Il domina la vie politique du Moyen-Congo jusqu'en 1956, l'entrée en vigueur de la loi-cadre.

L'objet de cette étude est de présenter la biographie de Jean Félix-Tchicaya, un des premiers leaders politiques congolais entré en politique au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Au travers de cette biographie, c'est toute la trajectoire politique de ce leader qui est mis en exergue. Elle permet de suivre l'évolution politique du Congo de 1945 au lendemain de l'indépendance.

Pour réfléchir sur cette trajectoire biographique, nous avons recouru à trois types de sources : les sources orales, les documents trouvés dans les archives du Gouvernement Général de l'AEF à Brazzaville et les

travaux de quelques chercheurs qui se sont penchés sur l'évolution politique du Congo. Cette réflexion s'articule autour de trois points : les éléments de la biographie, Félix-Tchicaya, député du Moyen-Congo et du Gabon au Palais Bourbon (1945-1956) et Jean Félix-Tchicaya animateur du RDA au Moyen-Congo.

1. Les éléments de la biographie

Jean Félix-Tchicaya est né le 9 novembre 1903, à Libreville au Gabon, de Jean Makosso et de Marie-Antoinette Portella, deux membres de l'ethnie vili du Moyen-Congo (Gérard, 1975, p. 108). De par ses parents, il descend de la famille princière du royaume Loango¹ dont les Vili étaient l'ethnie principale.

Originaires de l'ouest du Moyen-Congo, les parents de Félix-Tchicaya s'étaient installés au Gabon. Marie Antoinette Portella sa mère, était une des filles de Louis Portella Mbouyou, un grand commerçant et notable vili installé à Loango, à une vingtaine de kilomètres de Pointe-Noire.

Son père Tchicaya avait rejoint son oncle, Germain Mapakou, grand tailleur réputé et bien connu sur la place de Loango qui s'était installé durablement au Gabon vers les années 1878 en épousant une nièce du célèbre roi Denis du Gabon. Son père qui exerçait le métier de tailleur quitta par la suite Libreville pour Grand Bassam en Côte d'Ivoire.

À la suite des décès successifs et prématurés de ses parents, le jeune Félix-Tchicaya fut recueilli à Loango par son grand-père maternel Louis Portella Mbouyou. Il commença ses classes, d'abord à la mission catholique de Loango² puis à l'école officielle de Loango, à l'ouverture de celle-ci, en 1913. Il ne tarda pas à s'y faire remarquer par la vivacité de son intelligence et sa franchise. C'est ainsi que, lorsqu'en janvier 1914, l'instituteur, monsieur Caillarc, fut affecté au Gabon, celui-ci

¹ Selon Théophile Obenga, Loango désignait dans le passé aussi bien le royaume que sa capitale, appelée proprement Bouali située aussi aux environs de Diosso. Le nom de Loango a été employé par les autres tribus pour désigner les Vili (Cf. Obenga Théophile, 1973, *Introduction à la connaissance du peuple de la République Populaire du Congo, Brazzaville*, Librairie Populaire, p. 76.). Loango fut aussi un des points de passage des caravanes d'esclaves lors de la traite.

² La mission catholique de Loango est la première et la plus ancienne mission catholique installée au Congo. Elle a été fondée en 1882-1883 par monseigneur Hyppolyte Carrière, vicaire apostolique du Congo français.

sollicita et obtint pour Félix-Tchicaya une bourse à l'école urbaine de Libreville au Gabon, sa ville natale.

Toujours brillant élève, celui-ci fut major de l'école en 1918, à 15 ans. Il était doué et considéré comme tel, au point d'hériter du surnom de « Doé », une adaptation vernaculaire de l'adjectif « doué » par les villageois. Il était aussi surnommé affectueusement *Tchicay'ntu nèn'm'* à (littéralement en français : grande tête, par rapport à son intelligence). À en croire Florence Bernault (1996, p. 106) : « Il possédait un caractère jovial qui dissimulait une intelligence peu ordinaire ». C'était un lettré qui avait fait des classes brillantes. Mais contrairement aux dispositions de l'enseignement qui prévoyaient d'envoyer les élites, les élèves méritants, dans le midi de la France, il ne fut pas envoyé en métropole.

On parlait beaucoup à ce moment-là de l'école William Ponty de Gorée au Sénégal³, pépinière des cadres africains de l'ancienne fédération de l'Afrique Occidentale Française (AOF). L'accès à cette école se faisait sur concours. Seuls les meilleurs élèves étaient autorisés à participer au concours pour y entrer, car un grand prestige était attaché à la réussite à ce concours. Le Gabon, qui avait besoin d'instituteurs, l'y envoya.

C'est à William Ponty qu'il fit connaissance de l'essentiel de ses pairs africains. Il y rencontra comme condisciples : Mamadou Konaté, Félix-Houphouët-Boigny, Mamba Sano, venus tous de l'AOF. Il retrouva plus tard ces derniers à l'Assemblée nationale française respectivement comme député du Soudan, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée. De sa promotion, Jean Félix-Tchicaya fut le seul ressortissant de l'AEF.

En 1921, Jean Félix-Tchicaya sortit de William Ponty parmi les tous premiers. Il obtient son diplôme de fin de formation et repartit pour Libreville au Gabon. Dès son arrivée, il trouva un travail. Il fut engagé comme instituteur. Son épreuve pratique de pédagogie lui valut les félicitations de l'inspecteur général de l'enseignement. Mais, sa carrière

³ École créée par arrêté n° 806 du 24 novembre 1903, l'École Normale William Ponty est aujourd'hui encore très controversée par l'élite africaine et ne laisse pas indifférent. Elle est considérée comme le vivier des futurs cadres de l'Afrique émancipée, et par d'autres au contraire comme un instrument purement idéologique. D'autres encore n'hésitent pas à parler de l'école de la compromission et de la soumission.

dans l'enseignement au Gabon ne fut pas longue ; il était trop indépendant de caractère et son échine n'était pas assez souple pour faire un bon fonctionnaire. Il se brouilla rapidement avec son directeur qui demanda son renvoi.

Jean Félix-Tchicaya avait aussi très vite compris que l'enseignement ainsi dispensé, dans le contexte colonial, n'avait qu'un caractère utilitariste, qu'il ne servait qu'à la formation de cadres subalternes et ne contribuait qu'à la réussite de la mission civilisatrice à travers la colonisation mentale des indigènes. C'est pour cela qu'il ne resta que très peu de temps dans la carrière d'enseignant.

Après un court séjour dans une entreprise commerciale, où il fut pourtant apprécié, son tuteur et grand-père le rappela à Pointe-Noire au Congo où l'on avait besoin des meilleurs autochtones pour les travaux du chemin de fer qui venaient de commencer. En 1923, il fut nommé comptable gestionnaire du magasin de ravitaillement de la main d'œuvre du chemin de fer Brazzaville-Pointe-Noire de la société des Batignolles. À la fin des travaux de construction du CFCO, Il devint sous-chef du Centre de sous-ordonnancement (CSO) de Pointe-Noire. Il comptait désormais parmi les cadres congolais.

Entre les deux guerres, il fut passionnément intéressé par les problèmes de la jeunesse. Voulant joindre l'utile à l'agréable, Félix-Tchicaya réunit autour de lui « l'élite » urbaine vili. Il fonda en 1924 l'Association Amicale « Harmonie de Pointe-Noire ». C'était la première association culturelle du Moyen-Congo. Ce premier cercle de Pointe-Noire, s'efforçait d'inculquer aux générations montantes l'amour du pays et du bien public, le désir d'une évolution, la prise de conscience de ce que pouvait devenir le Congo⁴.

Jean Félix-Tchicaya avait une liaison sentimentale avec Élisabeth Bouanga avec qui il eût un fils, Gérard Félix-Tchicaya, le célèbre poète plus connu sous son nom de plume de Tchicaya U'Tam Si (Théousse, 2014, EO n° 2). Après avoir rompu avec Élisabeth Bouanga, il rencontra Cécile Conko, ancienne élève des sœurs du Saint-Esprit qui devint son épouse et lui donna trois autres enfants (Mavoungou, 2016, p. 35).

À la suite de l'appel à la résistance du général de Gaulle lancé depuis Londres le 18 juin 1940, de nombreux jeunes africains soumis au joug colonial français furent mobilisés de gré ou de force dans le bataillon

⁴Cf. brochure sur « Félix-Tchicaya, 1^{er} parlementaire congolais (1903-1961) », in *Memoriam*, Imprimerie officielle, Brazzaville, 1961, p. 18.

dit des tirailleurs sénégalais des troupes françaises libres pour aller combattre les troupes hitlériennes et libérer la France asservie. Âgé de 37 ans, Jean Félix-Tchicaya fut mobilisé sous les drapeaux de la France pour défendre la métropole. Il servit dans les forces armées françaises libres en Oubangui Chari, au Tchad, en Algérie puis fut affecté à Paris, au Ministère de la guerre à la Libération, en qualité de sous-officier français (sergent) du Moyen-Congo. Sa conduite lui valut la médaille de la France libre.

Après la démobilisation générale, il travailla pendant quelques mois comme secrétaire aux écritures à la direction des troupes coloniales à Paris. Il fut aussi comptable dans une maison commerciale de la capitale française. Il avait acquis entre temps la qualité de citoyen français de droit commun en 1938.

Le 18 novembre 1945, il fut élu député socialiste du Moyen-Congo-Gabon par le collège des non citoyens. Il eut l'honneur d'être élu vice-président de l'Assemblée nationale française. Grand conseiller de l'AEF et conseiller territorial du Moyen-Congo, il fonda en 1946 l'un des premiers partis politiques du Moyen-Congo : le Parti Progressiste Congolais (PPC). Il fut élu plusieurs fois député du Moyen-Congo à l'Assemblée nationale française. Il vivait pratiquement à Paris.

Sur le continent, il fit valoir ses talents au sein du Rassemblement Démocratique Africain (RDA) en tant que vice-président. Fort de cette qualité de numéro deux du RDA, il protesta en 1950 contre les tentatives d'arrestation d'Houphouët-Boigny, président du RDA. En 1951, Jean Félix-Tchicaya se représenta au niveau du collège des citoyens de statut personnel, toujours sous l'étiquette du RDA. Il se fit élire au détriment du candidat du Rassemblement du Peuple Français (RPF) qui n'était autre que son cousin Pierre Tchicaya Deboempire.

En 1956, Jean Félix-Tchicaya fut réélu sous l'étiquette du PPC, au détriment de ses deux autres concurrents, Jacques Opangault et l'abbé Fulbert Youlou. Il fut élu conseiller territorial et conseiller municipal de la ville de Pointe-Noire. En 1958, il démissionna du RDA où il occupait les fonctions de vice-président, lorsque ce parti accorda son investiture à son adversaire, Fulbert Youlou, devenu la nouvelle étoile montante du Congo.

Après sa démission du RDA, Félix-Tchicaya était désormais peu influent sur l'échiquier politique congolais. Malgré cette situation, l'abbé Fulbert Youlou lui proposa néanmoins, dans le cadre de sa

politique d'apaisement instaurée en décembre 1960, un poste de ministre. Mais, pour des raisons de santé, il déclina l'offre au profit de Germain Bicoumat. Affaibli physiquement par la maladie, il disparût ainsi de la vie politique congolaise et mourut le 16 janvier 1961 à Pointe-Noire. En sa qualité de premier député du Moyen-Congo à l'Assemblée nationale française et de leader fondateur du PPC, il eut droit aux obsèques nationales et fut enterré à Loango.

2. Félix-Tchicaya, député du Moyen-Congo et du Gabon au Palais Bourbon (1945-1956)

Le principe de la participation des Africains aux élections de 1945 ayant été arrêté par les nouvelles autorités françaises, celles-ci élaborèrent les différents textes juridiques qui devaient permettre l'entrée en politique des Africains. Après la mise en place de la loi électorale à travers l'ordonnance n° 45/1874 du 22 août 1945, les Africains purent manifester leur désir de choisir parmi leurs cadres, les personnes susceptibles de les représenter au Palais Bourbon. La condition *sine qua non* était que les indigènes devaient être au moins titulaires du Certificat d'Études Primaires Élémentaires et avoir satisfait aux obligations militaires. Au Moyen-Congo les notables vili de Pointe-Noire, conscients des enjeux en cours portèrent leur choix sur la personne de Jean Félix-Tchicaya. Celui-ci était le Vili le mieux en vue du fait de son instruction et pour avoir fait la guerre.

En effet, Jean Félix-Tchicaya était démobilisé avec le grade de sergent de réserve à Marseille en France où il attendait le bateau qui devait le ramener au Moyen-Congo. Les notables vili du Moyen-Congo par un télégramme lui annoncèrent qu'ils l'avaient choisi pour être leur candidat aux élections à la première constituante. Il accepta en effet d'être candidat au niveau du collège des non citoyens de la circonscription électorale du Moyen-Congo-Gabon.

Conformément à l'ordonnance 1874 du 22 septembre 1945, Félix-Tchicaya déposa sa candidature le 5 octobre 1945. Sa déclaration fut faite par son mandataire, monsieur Oliveira Louis Joseph⁵.

Les premiers pas de Félix-Tchicaya, en politique, commencent donc avec les élections à la Constituante de 1945. Félix-Tchicaya élu député

⁵ Archives du Gouvernement Général de l'AEF, carton 226 sous-chemise Jean Félix-Tchicaya.

aux élections législatives du 21 novembre 1945, a été le premier à aller défendre les intérêts du Moyen-Congo et du Gabon à l'Assemblée constituante à Paris. À cette époque, deux hommes dominaient le paysage politique congolais : le député Félix-Tchicaya qui contrôlait la partie côtière et méridionale, et Jacques Opangault, leader des régions septentrionales du pays. La région du Pool (arrière-pays de Brazzaville) échappait à l'un et l'autre, tant elle était encore hantée par l'esprit d'André Matsoua que ses habitants croyaient encore en vie. L'impact philosophique ou idéologique du matsouanisme empêchait plusieurs ressortissants de cette région de s'engager politiquement aux côtés des deux leaders qui s'affirmaient déjà au Sud et au Nord.

La circonscription électorale du Moyen-Congo-Gabon en 1945, comprenait deux pays : le Moyen-Congo et le Gabon. En raison de leur faible population, ces deux pays ont constitué une seule et même circonscription électorale de 1945 à 1946 (Goma-Thethet, 2008, p. 229-247).

Pour ces élections, les candidats furent : Jean Hilaire Aubame, commis des secrétariats généraux, ancien président de la commune municipale indigène de Poto-Poto à Brazzaville en 1944 ; Jean Boudet (citoyen), comptable auxiliaire de l'administration ; Emmanuel Dadet, instituteur ; René Dzonza, moniteur d'enseignement ; Émile Gaston François Issembé (citoyen), adjoint de première classe des services civils des colonies ; Aubert Lounda, employé de commerce ; Jacques Opangault, commis d'administration ; Jean Rigo (citoyen), adjoint de première classe des services, membre de la Confédération Générale des Travailleurs (CGT) et de la Ligue des droits de l'homme France-URSS ; Moussa Simon François (citoyen), receveur contrôleur principal de l'Enregistrement et des Domaines à Libreville ; Jean Félix-Tchicaya (citoyen), comptable des travaux publics ; Pierre Tchicaya, commis d'administration ; Louis Bigman (citoyen), comptable dans une exploitation forestière du département de l'Estuaire au Gabon. Sur les douze candidats du collège des non citoyens, six avaient le statut de citoyens mais avaient choisi de solliciter les suffrages des électeurs autochtones.

Parmi les candidats originaires du Gabon, il y avait : Jean Hilaire Aubame, Gaston François Issembé, Louis Bigman. Ceux originaires du Moyen-Congo étaient : Emmanuel Dadet, René Dzonza, Aubert Lounda, Pierre Tchicaya, Jacques Opangault, Jean Félix-Tchicaya.

Les résultats du recensement des votes du premier tour du scrutin du 21 octobre 1945 opérés par la Commission et publiés le 8 novembre 1945 se présentèrent comme suit :

- Électeurs inscrits : 5873
- Votants : 4669
- Bulletins blancs et nuls : 159
- Suffrages exprimés : 4510

Ont obtenu : Aubame Hilaire : 912 voix ; Boudet Jean : 72 ; Dadet Emmanuel : 588 ; Dzonza René : 209 ; Issembé : 800 ; Lounda Aubert : 179 ; Opangault Jacques : 633 ; Rigo Jean : 130 ; François-Moussa Simon : 66 ; Tchicaya Jean-Félix : 800 ; Tchicaya Pierre : 85 ; Bigman Louis : 36.

Tableau n° 1 : Recensement général des résultats des votes du 1^{er} tour de scrutin du 21 octobre 1945 (collège électoral des non citoyens de la circonscription électorale du Gabon-Moyen-Congo)

Départements	Inscrits	Votants	Suffrages exprimés	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Alima-Léfini	155	145	143	8	0	22	8	0	0	81	3	0	21	0	0
Estuaire	782	689	679	302	3	7	8	152	3	7	2	36	144	10	10
Haut-Ogooué	154	118	111	7	2	4	-	81	0	15	0	1	1	0	0
Kouilou	700	596	584	29	9	41	5	88	13	63	7	4	323	4	1

Likouala	143	123	123	0	1	0	0	35	3	21	40	0	2	0	0
Likouala- Mossaka	262	110	110	3	0	3	21	2	4	45	2	6	5	18	1
Niari	432	398	395	16	10	143	18	68	15	75	8	1	9	30	0
Ngounié	636	448	437	135	20	8	33	131	13	6	15	2	62	7	2
Ogooué- Ivindo	181	143	141	79	5	0	0	32	7	1	5	0	3	6	3
Ogooué- Maritime	509	418	388	110	3	0	1	143	4	2	5	4	113	2	2
Pool	1417	1174	1094	62	17	348	104	40	115	267	39	12	72	1	14
Sangha	103	79	78	4	1	5	11	0	2	49	2	0	0	1	3
Woleu- Ntem	399	228	227	157	1	7	0	8	0	1	2	0	45	6	0

Total	5873	4669	4510	912	72	588	209	800	179	633	130	66	800	85	36
--------------	-------------	-------------	-------------	------------	-----------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	-----------	------------	-----------	-----------

1-Aubame ; 2- Boudet ; 3- Dadet ; 4- Dzonza ; 5- Issembé ; 6- Lounda ; 7- Opangault ; 8- Rigo ; 9- Simon ; 10- Tchicaya Félix ; 11- Tchicaya Pierre; 12- Bigman.

Source: Joachim Emmanuel Goma-Thethet, « Les élections à l'Assemblée nationale constituante de 1945 dans la circonscription du Gabon et du Moyen-Congo », in *Revue Outre-Mer*, T. 96, n° 358-359, 2008, p. 240.

Aucun candidat n'ayant réuni les conditions exigées par l'article 3 de la loi du 21 juillet 1927 et de l'article 9 de l'ordonnance du 22 août 1945 pour être élu au premier tour, un second tour du scrutin a été organisé le 18 novembre 1945. Le deuxième tour a donné les résultats ci-dessous:

- Électeurs inscrits :	5831
- Votants :	4316
- Bulletins blancs et nuls :	138
- Suffrages exprimés :	4178

Les voix des différents candidats ont été les suivants : Tchicaya Jean Félix : 1334 ; Aubame Hilaire : 987 ; Opangault Jacques : 956 ; Issembé : 855 ; François-Moussa Simon : 46. Jean Félix-Tchicaya ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages, le président de la Commission l'a proclamé, le 7 décembre 1945, élu membre de l'Assemblée prévue par l'ordonnance du 22 août 1945.

Tableau n° 2 : 2^e tour du scrutin, élection à l'Assemblée constituante du 18 novembre 1945 (collège électoral des non citoyens de la circonscription électorale du Gabon- Moyen Congo).

Départem ents	Inscrit s	Votan ts	Suffra ges expri més	Félix Tchicaya	Opangau lt	Aubame	Issembé	Simon François
Alima- Léfini	196	115	115	51	60	2	0	0

Estuaire	782	681	679	186	1	301	183	10
Haut-Ogooué	154	76	75	1	5	3	64	2
Kouilou	700	570	552	329	119	37	74	4
Likouala-Mossaka	356	148	134	30	70	15	9	8
Niari	433	350	343	92	168	30	50	2
Ngounié	736	405	389	143	5	111	128	2
Ogooué-Ivindo	58	35	35	12	0	18	5	0
Ogooué-maritime	516	386	383	109	1	121	168	0
Pool	1418	1189	1070	319	385	115	165	16
Sangha	102	68	58	13	43	1	0	0
Woleu-Ntem	420	293	292	49	3	233	9	1
Total	5871	4316	4178	1334	956	987	855	46

Source: Joachim Emmanuel Goma-Thethet, op. cit., p. 241.

L'annonce de son élection provoqua un peu partout de Libreville à Brazzaville, une explosion de joie populaire, particulièrement à Pointe-Noire. Le fait d'être né au Gabon et d'y avoir travaillé pendant un certain temps ont certainement été à l'avantage Jean Félix-Tchicaya qui a pu ainsi recueillir des votes favorables au Gabon et chez lui dans le Kouilou. Il est donc entré en politique par la volonté d'une frange de la population du Moyen-Congo et du Gabon. Son *curriculum vitae* et ses qualités personnelles ont contribué à son ascension politique. Cette première élection fut le début d'une longue série de onze ans d'élections continues.

3. Jean Félix-Tchicaya animateur du RDA au Congo

Le RDA qui se voulait un front anticolonial africain se structurait en sections territoriales dans chacune des deux fédérations françaises d'Afrique (AOF et AEF). C'est à son retour du Congrès de Bamako d'octobre 1946 que Jean Félix-Tchicaya prenait conscience de l'urgence qu'il y avait de donner une structure à son action politique. Il créa le PPC et fixa son siège à Pointe-Noire. Le PPC est créé consécutivement à la création du RDA dont il devenait la section

territoriale au Moyen-Congo. Le RDA s'est apparenté au Parti Communiste Français (PCF) à l'Assemblée nationale.

Félix-Tchicaya organisa la section congolaise du mouvement. Le PPC s'efforça de devenir, selon les principes du RDA, un instrument de regroupement de toutes les populations du Moyen-Congo, voire de l'AEF. Il était organisé en sections avec des personnalités et cadres de grande probité morale et politique. Mais la direction de ce parti était très marquée par le charisme de son leader. Il adopta une organisation plus permanente, calquée sur celle du RDA. Dans chaque région il y avait un responsable élu démocratiquement par les assemblées générales.

Le PPC-RDA tenta de s'implanter sur l'ensemble du territoire. Sa présence fut plus visible dans les pays teke et au Kouilou (Pointe-Noire) (Gérard, p. 109.). L'objectif était certes noble mais sa mise en œuvre ne fut pas sans difficulté à cause de la présence d'un autre leader, Jacques Opangault.

La base du PPC restait le Sud-ouest à cause des origines de son fondateur. Il prit pour emblème la panthère. Ce parti qui devint la section du RDA dès sa création, allait jouer un rôle primordial dans l'éveil politique du Congo (Makaya, 2012, p. 54). Il s'acharna à battre en brèche le colonialisme en Afrique noire. Il rassemblait les élites congolaises qui devaient le soutenir dans son combat politique contre le colonialisme, les brutalités et les injustices de toutes sortes faites aux Noirs. Le PPC était nationaliste en ce sens qu'il voulait voir affirmer la personnalité des territoires africains et du territoire congolais en l'occurrence, et espérait obtenir l'indépendance (Mambou, 2012, EO n° 1).

Animé d'un anticolonialisme qui ne se démentira point, il constituait la principale pépinière des cadres politiques et syndicalistes progressistes qui transmettaient à la jeunesse et à la classe ouvrière congolaise un dynamisme à toute épreuve. Ce dynamisme s'est révélé porteur dans des moments cruciaux de l'histoire congolaise.

Comme toutes les autres sections locales du RDA, le PPC avait adopté dès le départ le programme du Rassemblement. Il s'agissait de mener une lutte pour une extension de la citoyenneté française à tous les indigènes. Le PPC était un parti qui inspirait beaucoup de méfiance à l'administration coloniale. Celle-ci considérait les partis progressistes comme des partis communistes.

En 1956, Félix-Tchicaya est élu pour la troisième fois consécutive aux élections législatives. Mais cette fois-ci, le leader du PPC réussit à se faire élire de justesse à l'Assemblée nationale. Ce sera du reste sa dernière élection comme député du Moyen-Congo. La perte de vitesse du PPC et de son leader sur l'échiquier politique congolais avait en réalité commencé lors des élections législatives de 1951, qu'il remporta de justesse. À l'occasion des scrutins de 1956, un nouveau leader politique est apparu sur la scène politique congolaise : l'abbé Fulbert Youlou. Celui-ci détrôna Félix Tchicaya, comme leader incontesté du sud-ouest du Congo. Désormais, le duel opposera Jacques Opangault à Fulbert Youlou. En outre, quelques grandes figures du PPC comme Stéphane Tchitchelle, Pierre Goura, Hilaire Mavioka, Victor Sathould quittèrent le PPC pour l'UDDIA. Ce qui porta un grand coup au parti.

Ce sont les élections territoriales de 1957 qui confirmèrent le déclin total du PPC sur l'ensemble du territoire congolais. N'ayant obtenu aucun siège à l'Assemblée, le PPC a pratiquement disparu de l'échiquier politique congolais ; seul un jeu d'alliances avec le MSA lui permit encore de faire entendre sa voix, au niveau local. Désormais, le PPC de Félix-Tchicaya n'était plus le parti qui avait dominé la vie politique congolaise de 1945 à 1946.

Constatant la déconfiture du parti de Félix-Tchicaya au Moyen-Congo, à la suite des élections législatives et municipales de 1956 et 1957, le RDA de Félix Houphouët-Boigny révisa l'accréditation du PPC comme section territoriale du RDA au Moyen-Congo. Il porta son dévolu sur le nouveau parti politique créé par Fulbert Youlou. La consigne fut donnée à toutes les sous-sections de la section territoriale du Moyen-Congo de fusionner avec l'UDDIA. Félix Houphouët-Boigny porta l'estocade finale à Félix-Tchicaya.

L'investiture du RDA fut retirée au PPC. De nombreux militants progressistes quittèrent alors le PPC pour se rallier à l'UDDIA. Outré par une telle trahison de la part de ses anciens camarades de lutte, Félix-Tchicaya, démissionna du RDA et choisit de se consacrer à la vie de son parti.

Mais rongé par la maladie qui s'était manifestée après sa défaite aux élections législatives de 1957, Jean Félix-Tchicaya se retira de la scène politique congolaise. Il mourut le 16 janvier 1961 à Pointe-Noire au Congo.

Conclusion

Pépète de la prestigieuse école William Ponty, Jean Félix-Tchicaya a su attirer envers lui beaucoup d'estime. Socialiste, il s'acharnait à battre en brèche le colonialisme et la servitude. Acquis aux idées du progrès, il fut une figure charismatique du Congo et de l'Afrique. Il a su définir son sens du combat pour la libération de l'Afrique, tant au niveau continental qu'au niveau local. Ensemble, avec ses pairs africains, il a contribué à la création du RDA, un parti supra territorial, indispensable pour la lutte anticoloniale. La période allant de 1945 à 1956, fut celle de la consécration politique de Félix-Tchicaya sur la scène politique du Moyen-Congo et de l'Afrique.

Plusieurs facteurs ont contribué à son déclin progressif. Au nombre de ceux-ci, il y a les querelles internes au sein du PPC, la montée fulgurante de l'UDDIA et sa maladie.

Cette biographie a été le prétexte pour revisiter l'histoire politique du Congo. Il faut espérer que d'autres biographies d'hommes politiques, mais aussi de figures ayant marqué d'autres domaines de l'histoire congolaise, seront faites pour couvrir ce champ peu exploré de la biographie historique.

Sources et références bibliographiques

1. Sources orales

N°	Nom et prénom (s)	Profession de l'informateur	Âge	Dates et lieux de l'entretien	Sujets abordés
1	Aimée Gnali Mambou	Enseignante retraitée, ancienne ministre	74	Mercerdi, 11 janvier 2012 à Pointe-Noire	- La création du PPC - La base du pouvoir du PPC
2	Bernard Théousse	Enseignant retraité, ancien membre du PPC	89	Lundi, 6 janvier 2014 à Diosso	-La naissance du PPC - Le décès de Félix-Tchicaya

2. Archives

Archives du Gouvernement Général de l'AEF :

GG : 226 : Deux cartons portant sur le référendum du 21 octobre 1945 et les élections à l'Assemblée constituante.

GG 226 (1) : Élections du 21 octobre 1945

Sous-chemise Jean Félix-Tchicaya.

3. Références bibliographiques

BERNAULT Florence, 1996, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale : 1940-1965*, Paris, Éd. Karthala.

Brochure sur Félix-Tchicaya, premier parlementaire congolais (1903-1961) in Memoriam, 1961, Imprimerie officielle, Brazzaville, 23 p.

GERARD Claude, 1975, *Les pionniers de l'indépendance*, Paris, Inter-Continents, Promotion.

GOMA-THETHET Joachim Emmanuel, 2008, « Les élections à l'Assemblée nationale constituante de 1945 dans la circonscription du Gabon et du Moyen-Congo », in *Revue Outre-Mer*, T. 96, n° 358-359, p. 229-247.

MAKAYA Brunel Barnier Mérédith, *Le Parti Progressiste et l'évolution politique congolaise de 1946 à 1961*, mémoire de CAPES, ENS (UMNG), 2012.

MAVOUNGOU Élie, 2016, *Jean Félix-Tchicaya (1903-1961). Premier parlementaire du Moyen-Congo et du Gabon à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée nationale française*, Paris, L'Harmattan.

FÉLIX-TCHICAYA Jean, 2015, *La parole est à monsieur le député. Interventions à l'Assemblée nationale 1945-1959*, Paris, Paari.